



Agreste

Primeur

Numéro 164 - juin 2005

Les comptes provisoires de l'agriculture 2004 par département et catégorie d'exploitations

Baisse du résultat malgré les volumes produits

En 2004, le résultat agricole par actif diminue de 1,6 %. Après la sécheresse de 2003, les récoltes augmentent et les prix baissent. Le revenu des éleveurs de bovins diminue malgré des prix favorables.

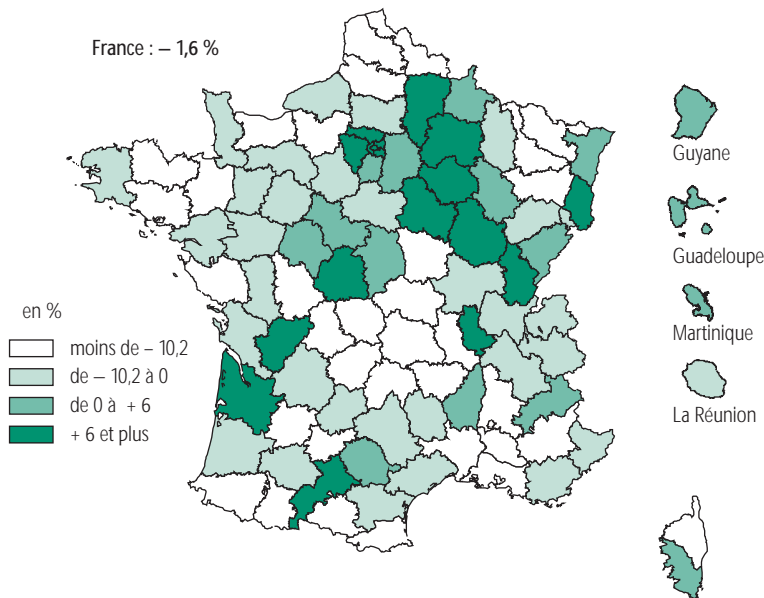
Le résultat agricole moyen par actif baisse en termes réels de 1,6 % en France en 2004. Les productions végétales augmentent presque toutes en volume, et même de près de 30 % pour les céréales et les vins. Mais les prix baissent. Après les gelées, et la sécheresse des régions céréalières et des vignobles septentrionaux en 2003, l'année 2004 revient à la « normale ». Le revenu diminue

dans toutes les orientations à l'exception de la viticulture, grâce au champagne. Il baisse ainsi dans deux départements sur trois, de la Bourgogne, à l'Auvergne et au Limousin, car les aides liées aux calamités agricoles de 2003 ne sont pas reconduites. Il recule en Bretagne et dans les Pays de la Loire suite à la mauvaise conjoncture avicole.

Récolte abondante en fruits, légumes et viticulture

Les hausses de 47 % du résultat viticole d'appellation et de 15 % en viticulture courante doivent être relativisées. Selon l'optique traditionnelle des comptes, il s'agit d'une valorisation sur la base de la production récoltée et non des ventes réelles de l'année qui ne retrace pas la trésorerie des exploitations. Par ailleurs le champagne, qui représente 22 % de la valeur de la production viticole en 2004, y joue un rôle essentiel. La récolte de champagne progresse en volume de 60 % avec des prix en hausse modérée. Ce mouvement se traduit par une forte augmentation du résultat agricole dans l'Aube et la Marne. Mais le revenu reste stable par rapport à 1991. Les récoltes augmentent dans les autres vignobles. Fortement en >

Baisse du résultat agricole moyen dans deux départements sur trois
Évolution 2003-2004 du résultat agricole par actif en termes réels



Source : Agreste - Comptes départementaux de l'agriculture



Agreste : la statistique agricole

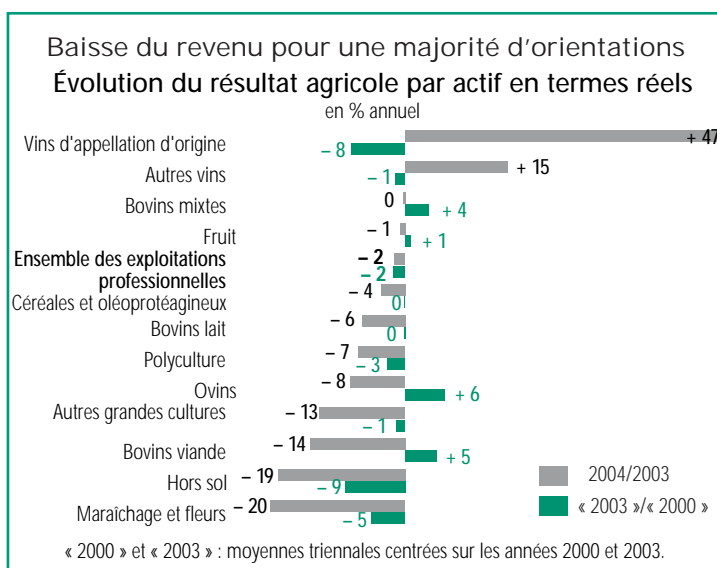
> Bourgogne après le bas niveau de 2003, et plus modestement ailleurs. Partout, les prix diminuent. Cette conjoncture viticole permet une croissance du revenu en Côte-d'Or, dans l'Yonne, le Haut-Rhin et le Rhône, de même qu'en Gironde. Mais dans tous ces départements, et particulièrement en Gironde, la tendance est négative sur la moyenne des trois dernières années. Le revenu diminue fortement dans les départements languedociens. Si les vendanges progressent pour le vin de table, les prix diminuent de 10 %. Et les cours des fruits et des légumes baissent sensiblement. Sur l'ensemble du territoire, le revenu moyen des arboriculteurs fruitiers se stabilise avec de fortes disparités. Les prix défavorables des pêches et des abricots affectent le revenu agricole dans les Bouches-du-Rhône, le Gard et la Drôme. Par contre, les producteurs de fraises, cerises, pommes et de poires bénéficient de belles récoltes permettant de meilleurs résultats dans les autres départements. Le revenu des maraîchers et des horticulteurs diminue de 20 %. Les cours des légumes baissent ainsi de 12 % en moyenne sans progression des volumes produits.

Pour en savoir plus...

■ « Les comptes provisoires de l'agriculture française de 2004 », *Insee Première*, n° 1026, juin 2005

et les sites Internet du Scees : www.agreste.agriculture.gouv.fr

et de l'Insee : www.insee.fr



Source : Agreste - Comptes nationaux par catégorie d'exploitation

Baisse des prix des céréales

Le résultat agricole recule de 3,6 % pour les exploitations spécialisées en céréales et oléo-

En viticulture, le champagne tire à lui seul le revenu à la hausse

protéagineux, et de 12,7 % pour les autres grandes cultures. Les récoltes céréalières sont abondantes, tant par rapport à l'année 2003 difficile du fait de la sécheresse, qu'en comparaison

des cinq dernières années. Mais les prix diminuent de 18 % dans un contexte international mal orienté. La valeur de production céréalière progresse ainsi de 6,8 %, et celles d'oléagineux et de protéagineux de 1,6 %. Les coûts de production sont stables mais les aides agri-environnementales diminuent avec la réduction des versements au titre des contrats territoriaux d'exploitation (CTE). Les versements au titre des contrats d'agriculture durable (CAD) ne viennent en effet remplacer ces derniers qu'en fin d'année. En Seine-et-Marne et dans le Cher, les fortes

Méthodologie

■ Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les résultats annuels suivant les principales orientations de production. Ils sont établis par le Scees grâce à une répartition du compte national de la branche agriculture à partir d'enquêtes sur la structure des exploitations et du Réseau d'information comptable agricole (Rica). Ils permettent d'apprécier l'évolution annuelle et une première approche macro-économique des disparités des résultats entre orientations. Établis par les services départementaux et régionaux de statistique agricole et coordonnés par le Scees, les comptes départementaux décrivent la formation et l'évolution des revenus départementaux.

■ Les comptes départementaux sont établis sur le même champ et dans le même cadre que le compte national. Mais les comptes par catégorie d'exploitations ne concernent pas les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma), ni les exploitations des départements d'outre-mer. L'indicateur de revenu utilisé dans les comptes de l'agriculture est le résultat agricole par actif. Ce résultat est égal à la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par unité de travail annuel total. Il s'obtient en déduisant de la valeur de la production au prix de base (y compris les subventions sur produits), la valeur des consommations intermédiaires, en y ajoutant les sub-

ventions autres que sur les produits, et en y retranchant les impôts et la consommation de capital fixe.

■ Les résultats commentés dans ce document ont fait l'objet d'une présentation à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation le 29 juin 2005. Ils sont désormais établis en base 2000, et constituent la version provisoire des comptes de l'année 2004. Ils feront l'objet, à l'instar des comptes nationaux, de révisions successives au cours des prochaines campagnes de comptes.

> récoltes permettent toutefois une légère augmentation du résultat moyen, mais la tendance générale est orientée à la baisse. La diminution du revenu est plus sensible encore dans le Nord - Pas-de-Calais, suite à la baisse de 27 % du prix des pommes de terre.

Recul du revenu des éleveurs de bovins

Le revenu baisse de 14 % chez les producteurs de viande bovine et de 6 % en élevage bovin laitier. La progression de 5 % des cours de la viande contrebalance le tassement des volumes produits. Mais ces éleveurs ne bénéficient plus des indemnités liées à la sécheresse comme en 2003. La conjoncture laitière est bien différente. La collecte stagne pour cause de baisse du cheptel laitier. Et les prix du lait diminuent, avec la réduction des prix de soutien induite par la réforme de la politique agricole commune et par de nouvelles recommandations interprofessionnelles. Une nouvelle aide directe vient cependant compenser les baisses des prix de soutien. Le revenu recule dans les départements d'élevage extensif du Massif central, laitiers ou allaitants : de 12 % en Limousin et de 31 % en Auvergne. Les baisses de revenu sont proches de 7 % dans les départements laitiers de l'Ouest et de l'Est. En tendance sur les cinq dernières années, le résultat des élevages bovins demeure cependant orienté légèrement à la hausse.

Mauvaise conjoncture avicole

En 2004, le revenu des éleveurs hors sol recule en moyenne de 19 %. L'évolution est plus favorable pour les éleveurs de porcs que pour les aviculteurs. Ils sont affectés par une chute de 24 % des prix des œufs après une année 2003 marquée par les effets de la canicule, et la pénurie provoquée par de gros abattages

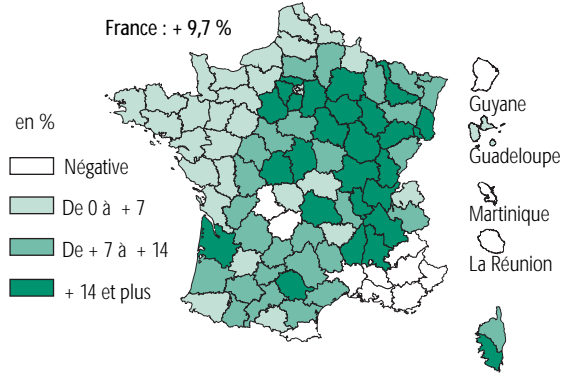
de poules pondeuses aux Pays-Bas suite à une épizootie. Ces événements avaient permis une hausse de 19 % des cours. En 2004, une mise en place massive de poules pondeuses entraîne une surproduction. Les départements bretons pâtissent de cette mauvaise conjoncture, alors que la production des porcins et des volailles est mieux orientée. L'élevage hors sol est également handicapé en 2004 par la hausse des prix des aliments composés.

**Antonia Bertin,
Benoit de Lapasse
et Jean Sparhubert**

*Scees - Bureau Comptes
et revenus*

Fortes croissances du volume des productions dans les départements touchés par la sécheresse en 2003

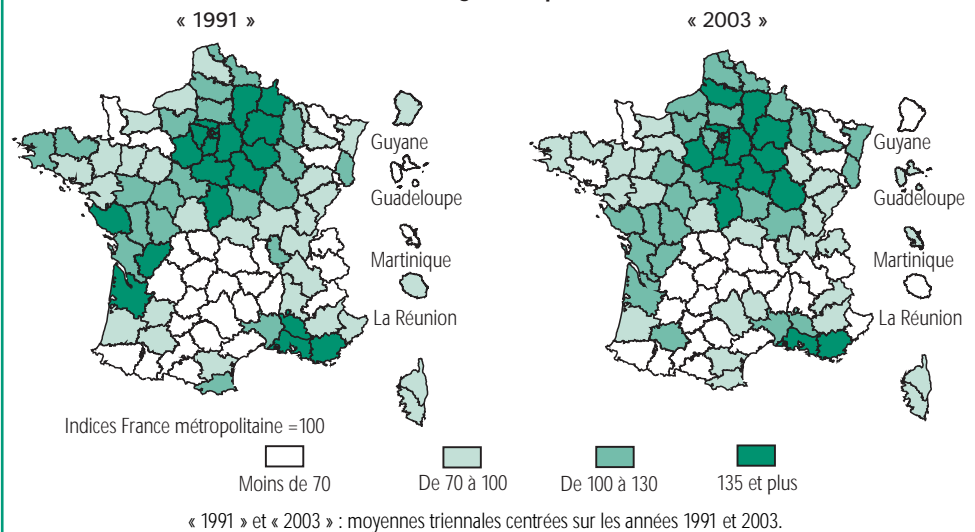
Évolution 2003-2004 du volume de la production hors subventions et production fourragère



Source : Agreste - Comptes départementaux de l'agriculture

Depuis 1990, les disparités de revenu évoluent peu

Résultat agricole par actif



Source : Agreste - Comptes départementaux de l'agriculture

Le passage des comptes en base 2000

■ Comme le compte national, les comptes par catégorie d'exploitations et par département sont révisés cette année dans le cadre du passage à la base 2000. Les séries sont recalculées sur l'ensemble de la période 1990-2003, avec le souci de disposer de séries cohérentes entre les données de structure et les résultats économiques. Le passage en base 2000 des comptes infra-nationaux permet ainsi d'intégrer les révisions du compte national sur lequel ils sont calés.

■ Le passage en base 2000 autorise aussi l'apport d'informations nouvelles. Elles sont issues du

réseau d'information comptable agricole (Rica), dont les résultats ont été recalculés sur l'ensemble de la période en utilisant les coefficients des « marges brutes standard » (MBS) de 1996. Les nouvelles informations proviennent également de l'enquête sur la structure des exploitations de 2003 ainsi que de la Mutualité sociale agricole (MSA). Elles sont enfin issues du recalage de l'ensemble des données départementales et régionales de production, établi dans le cadre de la statistique agricole annuelle, pour intégrer les informations du recensement agricole 2000.

Évolution et niveau relatif du revenu Résultat agricole par actif en valeur réelle

Régions et départements	Évolution annuelle (en %)		Niveau relatif (indice « 2003 » France métro- politaine = 100)	Régions et départements	Évolution annuelle (en %)		Niveau relatif (indice « 2003 » France métro- politaine = 100)
	2004/2003	« 2003 » /« 2000 »			2004/2003	« 2003 » /« 2000 »	
Seine-et-Marne	+ 2,0	+ 0,9	191	Charente	+ 7,3	+ 3,5	106
Yvelines	+ 8,0	- 2,5	131	Charente-Maritime	- 4,4	+ 6,1	108
Essonne	+ 0,1	- 0,3	152	Deux-Sèvres	- 1,7	- 0,4	113
Petite couronne	+ 13,3	+ 7,3	216	Vienne	- 13,1	- 4,9	101
Val-d'Oise	+ 12,3	- 2,6	165	POITOU-CHARENTES	- 2,4	+ 1,3	107
ILE-DE-FRANCE	+ 4,8	+ 0,2	172	Dordogne	- 8,9	- 3,3	46
Ardennes	+ 3,5	- 0,7	112	Gironde	+ 19,7	- 11,7	114
Aube	+ 39,7	+ 0,3	196	Landes	- 9,2	+ 2,0	83
Marne	+ 71,9	- 0,6	252	Lot-et-Garonne	- 22,9	- 3,0	61
Haute-Marne	+ 5,1	- 2	89	Pyrénées-Atlantiques	- 14,8	+ 0,8	63
CHAMPAGNE-ARDENNE	+ 54,9	- 0,4	205	AQUITAINE	+ 2,7	- 6,7	81
Aisne	+ 7,4	+ 1,6	158	Ariège	- 16	+ 1,9	48
Oise	- 7,1	+ 1,0	126	Aveyron	- 9,1	+ 3,8	71
Somme	- 17,2	+ 1,7	150	Haute-Garonne	+ 13,5	- 0,8	68
PICARDIE	- 5,7	+ 1,5	147	Gers	- 0,8	- 0,3	118
Eure	- 15,7	+ 1,7	127	Lot	- 2,5	+ 0,8	68
Seine-Maritime	- 9,6	+ 5,3	126	Hautes-Pyrénées	- 13	+ 0,5	53
HAUTE-NORMANDIE	- 12,2	+ 3,7	127	Tarn	+ 6,6	- 1,8	63
Cher	+ 5,6	+ 0,6	153	Tarn-et-Garonne	- 13	- 2,1	67
Eure-et-Loir	- 9,1	+ 0,3	184	MIDI-PYRÉNÉES	- 3,8	+ 0,2	74
Indre	+ 8,7	+ 1,5	95	Corrèze	- 11	+ 6,0	56
Indre-et-Loire	+ 1,7	+ 1,3	133	Creuse	- 10,4	+ 5,9	65
Loir-et-Cher	+ 5,8	+ 0,1	128	Haute-Vienne	- 14,9	+ 5,4	69
Loiret	- 1	+ 2,0	166	LIMOUSIN	- 12,3	+ 5,7	63
CENTRE	+ 1,1	+ 1,0	142	Ain	- 6,4	+ 1,4	84
Calvados	- 11,2	+ 1,7	73	Ardeche	+ 3,3	+ 1,8	49
Manche	- 4,8	- 1,0	62	Drôme	- 18,1	- 5,9	59
Orne	- 3,2	+ 0,6	70	Isère	- 8,1	- 2,4	61
BASSE-NORMANDIE	- 6,3	+ 0,2	68	Loire	- 15,8	+ 6,1	69
Côte-d'Or	+ 55,1	- 6,6	177	Rhône	+ 10,6	- 7,5	79
Nièvre	- 10,3	- 2,5	109	Savoie	- 6,7	+ 3,9	68
Saône-et-Loire	- 4,6	- 3,7	104	Haute-Savoie	- 8,6	+ 4,9	75
Yonne	+ 42,4	- 2,8	164	RHÔNE-ALPES	- 6,2	- 1,8	67
BOURGOGNE	+ 23,2	- 4,4	137	Allier	- 42,2	- 0,1	95
Nord	- 23,2	- 3,2	112	Cantal	- 27,2	+ 3,2	68
Pas-de-Calais	- 14,9	+ 2,3	115	Haute-Loire	- 27,9	+ 4,7	56
NORD - PAS-DE-CALAIS	- 19,0	- 0,5	114	Puy-de-Dôme	- 21,8	- 0,5	54
Meurthe-et-Moselle	- 10,1	0,0	103	AUVERGNE	- 31,2	+ 1,6	68
Meuse	- 4,7	- 0,7	112	Aude	- 8,1	- 3,3	84
Moselle	- 10,8	- 0,8	67	Gard	- 31,2	- 1,4	104
Vosges	- 14,2	+ 4,6	66	Hérault	- 10,0	+ 1,5	62
LORRAINE	- 9,0	+ 0,7	86	Lozère	- 7,5	+ 3,4	78
Bas-Rhin	+ 0,5	+ 1,9	105	Pyrénées-Orientales	- 40,9	- 6,0	71
Haut-Rhin	+ 22,3	- 2,2	128	LANGUEDOC-ROUSSILLON	- 23,0	- 1,8	80
ALSACE	+ 11,6	- 0,2	116	Alpes-de-Haute-Provence	- 14,9	- 1,2	87
Doubs	+ 5,0	+ 1,5	88	Hautes-Alpes	+ 5,1	+ 4,8	78
Jura	+ 13,6	- 1,1	98	Alpes-Maritimes	- 7,2	- 1,1	63
Haute-Saône	- 1,1	+ 6,7	94	Bouches-du-Rhône	- 18,5	- 0,8	152
Territoire de Belfort	- 5,9	+ 4,6	40	Var	- 9,6	+ 1,6	188
FRANCHE-COMTÉ	+ 5,6	+ 2,1	91	Vaucluse	- 24,4	- 6,6	103
Loire-Atlantique	- 2,7	- 1,9	93	PROV.-ALPES-CÔTE D'AZUR	- 15,8	- 1,5	129
Maine-et-Loire	- 6,1	- 3,6	94	Corse-du-Sud	+ 6,9	+ 3,4	73
Mayenne	- 7,9	- 3,2	88	Haute-Corse	- 25,3	- 2,3	73
Sarthe	- 5,7	+ 1,9	110	CORSE	- 15,3	- 0,5	73
Vendée	- 11,4	- 0,4	121	France métropolitaine	- 1,8	- 1,2	100
PAYS DE LA LOIRE	- 6,9	- 1,7	100	Guadeloupe	+ 1,4	+ 4,5	78
Côtes-d'Armor	- 23,8	- 6,5	73	Martinique	+ 2,8	+ 7,1	84
Finistère	- 8,1	- 8,2	79	Guyane	+ 0,2	+ 0,2	62
Ile-et-Vilaine	- 11,1	+ 0,2	84	Réunion	- 0,6	- 4,2	67
Morbihan	- 35,6	- 9,4	59	Dom	+ 1,	+ 2,7	74
BRETAGNE	- 18,0	- 5,8	75	Ensemble France	- 1,6	- 1,1	99

« 2000 » et « 2003 » : moyennes triennales centrées sur les années 2000 et 2003.

Source : Agreste – Comptes départementaux de l'agriculture